

224C0077
FR0000054322-FS0038

15 janvier 2024

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CIBOX INTER@CTIVE
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 11 janvier 2024, complété par un courrier reçu le 15 janvier, le concert composé de M. Ming-Lun Sung, M. Laurent Balian et M. Georges Paul Lèbre, a déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 8 janvier 2024, le seuil de 20% du capital de la société CIBOX INTER@CTIVE et détenir de concert 39 099 318 actions CIBOX INTER@CTIVE représentant 48 832 836 droits de vote, soit 19,65% du capital et 23,24% des droits de vote¹ de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Ming-Lun Sung	16 017 149	8,05	20 871 798	9,93
Laurent Balian	12 640 800	6,35	12 640 800	7,29
Georges Paul Lèbre	10 441 369	5,25	15 320 238	6,01
Total concert	39 099 318	19,65	48 832 836	23,24

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions de la société CIBOX INTER@CTIVE.

À cette occasion, M. Ming-Lun Sung a franchi individuellement en baisse le seuil de 10% des droits de vote de la société CIBOX INTER@CTIVE.

¹ Société transférée sur Euronext Growth Paris le 30 septembre 2022.

² Sur la base d'un capital composé de 198 994 182 actions représentant 210 164 701 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.